

### **2022 54 : Energym Beffes : demande de subvention**

Madame La Maire donne lecture d'un courrier de l'Association Energym de Beffes, demandant une subvention pour maintenir son activité.

8 adhérents de l'Association Energym résident sur la commune d'Argenvières.

Vote :

Voix Pour	Voix Contre	Abstention
	8	

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal **décide**, à l'unanimité, de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'association Energym et de reconsidérer cette demande au moment du vote du budget communal pour l'année 2023



**La séance est levée à .21 h 10.**

**La Maire,  
Francine MENARD**

**La secrétaire  
Simone TRINQUET**